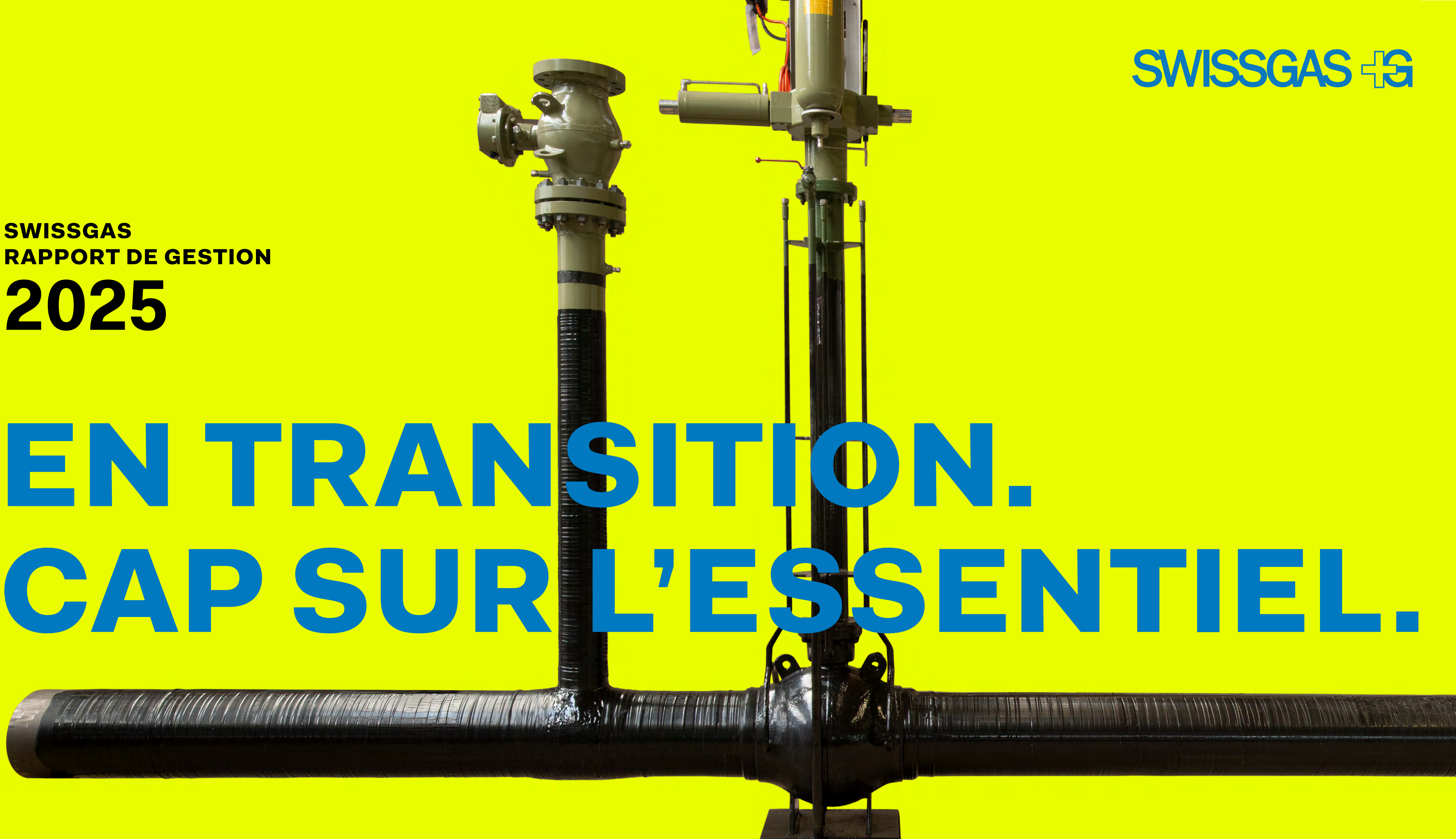


SWISSGAS
RAPPORT DE GESTION
2025

**EN TRANSITION.
CAP SUR L'ESSENTIEL.**



SWISSGAS EN BREF

Société chargée de l'exploitation du réseau, Swissgas dispose de ses propres conduites à haute pression d'importance nationale. Parallèlement à ses compétences clés que sont l'exploitation du réseau et le transport de gaz, elle défend les intérêts des exploitants d'installations de gaz naturel à haute pression à l'échelle internationale. Swissgas contribue fortement à l'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel et, de plus en plus, en biogaz ainsi qu'en gaz synthétiques et autres gaz neutres sur le plan climatique.

Actionnaire majoritaire de Transitgas SA, Swissgas commercialise les capacités de celle-ci en vue de l'approvisionnement du pays. L'Office de coordination pour l'accès au réseau (OCAR, www.ksdl-erdgas.ch/fr), qui lui est également rattaché, coordonne les demandes d'accès au réseau gazier suisse entre les requérants et les exploitants de réseau et pose les bases d'une exécution efficace des activités de transport.

L'exercice 2025 a notamment été marqué par des conditions-cadres politiques et réglementaires difficiles. L'accent a été mis sur la consultation relative à la loi sur l'approvisionnement en

gaz (LApGaz) ainsi que sur la sécurité d'approvisionnement, qui reste primordiale. La mise en œuvre de l'accord de solidarité conclu entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie a constitué un autre aspect déterminant.

En parallèle, Swissgas a poursuivi avec détermination le processus stratégique en cours, qui est essentiel pour l'orientation future de Swissgas dans un environnement de politique énergétique en constante évolution.

Après avoir été directeur général de Swissgas pendant plus de 20 ans, M. Ruedi Rohrbach a pris sa retraite fin 2025. Le personnel de Swissgas ainsi que le conseil d'administration le remercient pour son implication sans faille en faveur de Swissgas et de l'industrie gazière suisse.

Le conseil d'administration a nommé au poste de directrice générale Mme Zippora Segessenmann, qui a pris ses fonctions le 1er octobre 2025. Le conseil d'administration ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de Swissgas lui souhaitent plein succès et se réjouissent de collaborer avec elle.

8002 Zurich, Grütlistrasse 44
Fondée le 7 avril 1971
Exercice comptable du 01.01 au 31.12
www.swissgas.ch

IMPRESSUM

Swissgas
Société anonyme suisse pour le gaz naturel
Grütlistrasse 44, 8002 Zurich
Tél. : +41 44 288 34 00
administration@swissgas.ch
swissgas.ch

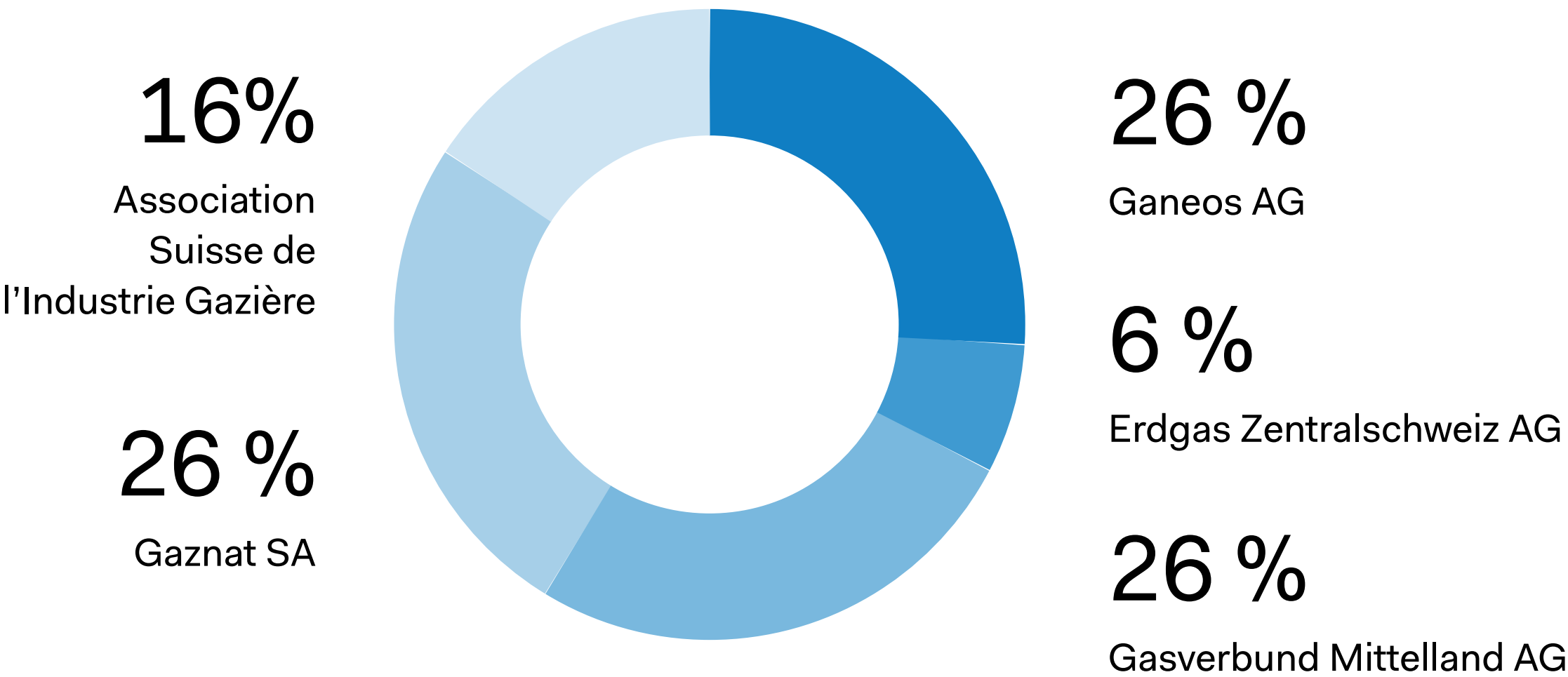
Concept / Design
Marion Delhees, LOOKINGLATELY

Photographie
Katharina Lüscher

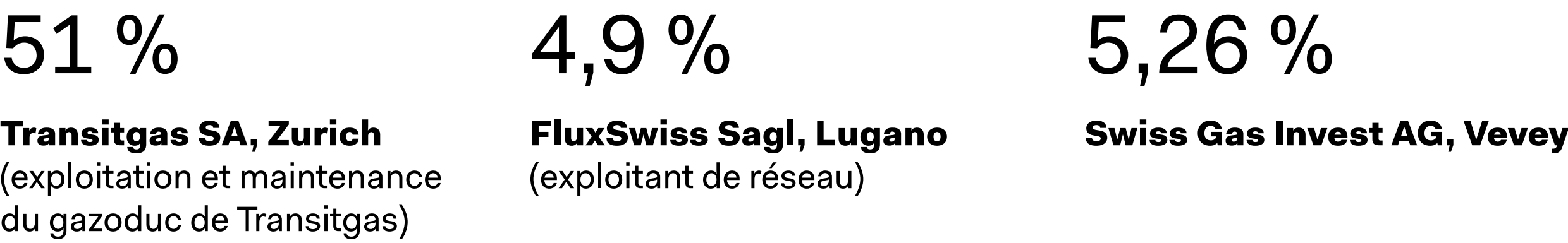
Traduction
Semantis Translation SA, Swissgas AG

Front : Maintenance du poste de
sectionnement de Bellikon

ACTIONNARIAT DE SWISSGAS



PARTICIPATIONS / INVESTISSEMENTS



Capital-actions CHF

60 Mio.

Produits nets des ventes et
prestations CHF

23.1 Mio.

Total du bilan CHF

195.1 Mio.

Investissement réseau
(cumulés) CHF

367.8 Mio.

Longueur totale du réseau

260 km

Quantité totale de gaz injectée
dans le système Transitgas
(via Wallbach, Oltingue et Col
du Gries)

22'960 GWh

Quantité totale de gaz soutiré
du système Transitgas via
le réseau Swissgas (ELO, ELW,
ELZ, ELR)

8'725 GWh

Quantité totale de gaz transitée

3'290 GWh

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT ET LA CEO

Quels ont été les principaux moments forts et défis de Swissgas l'an dernier ?

Stephan Marty : L'élaboration de la nouvelle stratégie a constitué à la fois le principal moment fort et le plus grand défi pour Swissgas. Après l'adoption des principes de propriété en début d'année, le conseil d'administration a approuvé les nouvelles orientations stratégiques de Swissgas avant Noël et chargé la direction de mettre en œuvre la stratégie.

Quel rôle Swissgas assumera-t-elle à l'avenir dans le cadre de l'approvisionnement de la Suisse en gaz ?

Stephan Marty: Swissgas se concentrera encore davantage sur ses principales tâches à l'échelle nationale dans les domaines de l'exploitation commerciale du réseau, de la gestion des zones de bilan et de la sécurité d'approvisionnement, ainsi que sur ses relations avec ses partenaires internationaux. En Suisse, elle se positionnera clairement comme un prestataire pour les exploitants régionaux des réseaux de transport haute pression. Le secteur du gaz sera ainsi plus influent et plus efficace.

Dans quelle mesure les incertitudes concernant la promul-
gation de la LApGaz influent-elles sur la mise en œuvre de
la stratégie de Swissgas ?

Zippora Segessenmann: Swissgas s'est toujours pronon-
cée en faveur d'une régulation simple du marché gazier. C'est la
raison pour laquelle il a également été inscrit dans les principes
de propriété que Swissgas devait contribuer de manière proac-
tive à l'instauration d'un responsable de la zone de marché.
Nous aurions volontiers assumé ces tâches. Lorsque le projet
de loi a été dévoilé par le Conseil fédéral en fin d'année, il
s'est avéré qu'il était sur-régulé et que les conditions définies
n'étaient pas acceptables. Swissgas rejette donc la loi sur
l'approvisionnement en gaz. Les incertitudes actuelles n'ont pas
vraiment d'influence sur la mise en œuvre de la stratégie. Nous
poursuivons nos travaux comme prévu.



LA CEO ZIPPORA SEGESSENMAN ET LE PRÉSIDENT STEPHAN MARTY

Que fait Swissgas pour renforcer/garantir la sécurité d'approvisionnement ?

Zippora Segessenmann: Swissgas est chargée de mettre en œuvre l'accord de solidarité. En cas de pénurie, elle assumera donc un rôle essentiel d'approvisionnement des clientes et clients protégés. En outre, Swissgas contribue activement à l'approvisionnement du pays afin de prévenir des pénuries et, le cas échéant, de les gérer. S'il devait y avoir une réduction des importations en Suisse, nous serions les premiers à pouvoir évaluer les répercussions de cette situation sur l'approvisionnement du pays.

En tant que gestionnaire de réseau de transport d'importance nationale, Swissgas siège en outre au sein d'instances européennes et internationales et entretient des contacts avec les autres gestionnaires de réseau de transport européens. Elle peut ainsi apporter une précieuse contribution à l'évaluation de la situation en matière d'approvisionnement.

Quels sont, aux yeux de Swissgas, les principaux problèmes en lien avec l'hydrogène ?

Stephan Marty: L'avènement de l'hydrogène en Europe n'est pas aussi rapide que ce que nous espérons tous. Nous devons démontrer qu'il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en Europe et en Suisse sans hydrogène. Pour être compétitive, il est essentiel que l'industrie helvétique ait accès à cette source d'énergie. Une modernisation de la conduite de transit permettrait de raccorder la Suisse au réseau d'hydrogène européen. Mais, comme chez nos voisins, cela nécessite des garanties de l'Etat.

Quelle est l'influence de la guerre en Ukraine sur la structure du marché mondial du gaz naturel ?

Stephan Marty: Ce conflit a engendré une vaste réorganisation des flux de gaz en Europe. D'ici fin 2026, l'Europe n'achètera plus de gaz naturel liquéfié (GNL) russe. Les importations européennes de gaz liquéfié ayant fortement augmenté, le flux de gaz d'Europe occidentale vers l'Europe de l'Est ne cesse de gagner en importance.

Quelles sont les répercussions de la nouvelle situation géopolitique sur la sécurité d'approvisionnement et sur l'évolution des prix en Suisse ?

Zippora Segessenmann: Outre les changements observés dans les flux gaziers, l'hiver 2025 a été relativement rigoureux en Europe, si bien que les capacités de stockage en Allemagne ont atteint un niveau préoccupant. La fermeture du détroit d'Ormuz a en outre provoqué de fortes turbulences sur les marchés de l'énergie.

Si l'Europe est avant tout directement confrontée à une hausse des prix, le remplissage des stocks durant l'été constituera également un défi majeur. La sécurité d'approvisionnement s'est fragilisée. Il est essentiel d'accélérer le remplissage des stocks, d'augmenter les capacités d'importation et de renforcer les infrastructures de transport.

Une stratégie pour renforcer l'efficacité et l'influence de l'ensemble de la branche.

Stratégie de Swissgas

L'année 2025 a vu le remaniement de la stratégie de Swissgas. Après l'approbation des principes de propriété en début d'année, les orientations stratégiques ont été définies dans le cadre d'un processus initié par le conseil d'administration. À l'avenir, Swissgas se concentrera encore davantage sur ses tâches à l'échelle nationale dans les domaines de la gestion des

CAP SUR L'ESSENTIEL 1

zones de bilan, de la sécurité d'approvisionnement et de l'exploitation commerciale du réseau. Elle continuera de fédérer et de représenter les intérêts des exploitants suisses de réseaux à haute pression aux niveaux national et international, tout en continuant de fournir des prestations à ses actionnaires et aux exploitants de réseaux. La garantie du raccordement de la Suisse aux infrastructures – actuelles et nouvelles – du réseau gazier européen constitue un autre axe majeur de la stratégie. L'entretien des infrastructures doit en revanche être assuré principalement au niveau régional. Ce recentrage permet de renforcer l'efficacité et la capacité d'action de l'ensemble de la branche. Ces orientations seront concrétisées en 2026 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.

CAP SUR L'ESSENTIEL 2

Sécurité d'approvisionnement : accord de solidarité entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie

En collaboration avec la branche gazière, la Confédération a d'ores et déjà pris différentes mesures pour renforcer la sécurité d'approvisionnement.

Dans l'éventualité où ces mesures ne suffiraient pas à garantir l'approvisionnement de clientes et clients protégés tels que les hôpitaux, les ménages ou les services d'urgence, la Suisse a conclu en mars 2024 un accord de solidarité avec l'Allemagne et l'Italie. Cet accord permet aux trois pays, en cas de grave situation de pénurie, de demander l'assistance des autres États parties. Ces mesures de solidarité constituent une mesure de dernier recours pour garantir, en situation d'urgence,

Un approvisionnement garanti en cas d'urgence grâce à l'accord de solidarité.

l'approvisionnement des clientes et clients protégés. Elles ne pourront toutefois être mises en œuvre qu'après application de toutes les mesures d'augmentation de l'offre et de réduction de la consommation des clientes et clients non protégés.

Cet accord permet également à l'Italie et à l'Allemagne de solliciter la solidarité de la Suisse, que celle-ci soit menacée/ touchée ou non par une grave pénurie. Un tel soutien ne sera fourni que si l'approvisionnement des clientes et clients protégés en Suisse peut être garanti.

encore. Swissgas peut néanmoins dès à présent lancer les travaux nécessaires.

L'ordonnance sur la mise en œuvre des mesures de solidarité est en consultation

En Suisse, la mise en œuvre de cet accord de solidarité à l'échelle nationale est encadrée par deux ordonnances.

L'ordonnance sur la préparation de mesures de solidarité prête à entrer en vigueur

La consultation relative à l'ordonnance sur la préparation de mesures de solidarité a pris fin le 17 octobre 2024. Le Conseil fédéral a pris acte du résultat de la procédure de consultation, et l'ordonnance, permettant à la Suisse de faire appel à la solidarité de l'Allemagne et de l'Italie ou inversement, est prête à entrer en vigueur. La date de l'entrée en vigueur n'a pas encore été fixée, car la notification de l'Italie en vue de l'accord trilatéral manque

La deuxième ordonnance règle la mise en œuvre des mesures de solidarité dans le cas où l'un des pays signataires soumettrait une demande de solidarité. Le projet était en consultation jusqu'à fin novembre 2025. L'ordonnance ne serait appliquée qu'en cas de pénurie de gaz.

Il est prévu que le financement soit assuré par deux crédits d'engagement déjà adoptés par le Parlement, d'un montant total de 1,3 milliard de francs. Selon le cas de solidarité, la prise en charge des coûts serait assumée par l'Allemagne, par l'Italie ou par la Suisse. La Confédération devrait uniquement assurer le

préfinancement : une révision de la loi sur l'énergie entrée en vigueur le 1er octobre 2025, habilite Swissgas à reporter les coûts correspondants sur la clientèle par le biais de la redevance pour l'utilisation du réseau. Dans le cas où la Suisse soumettrait une demande de solidarité volontaire ou souveraine, la branche doit pouvoir répercuter ces coûts sur les clients finaux, si possible selon le principe du demandeur-payeur. Les finances fédérales ne seront ainsi pas mises à contribution.

Des coûts de régulation élevés sont à craindre.

Loi sur l'approvisionnement en gaz

Lancée le 19 septembre 2025 par le Conseil fédéral, la consultation relative au nouveau projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) a pris fin le 19 décembre 2025. Cette loi vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement en Suisse et à réglementer clairement l'accès de l'ensemble des consommatrices et consommateurs finaux au marché. Contrairement à ceux de l'électricité et des télécommunications, le marché gazier n'est actuellement régulé par aucune loi spécifique, ce qui se traduit par des incertitudes en ce qui concerne l'accès au réseau.

Le projet prévoit notamment l'introduction d'un responsable de la zone de marché chargé de coordonner les capacités

CAP SUR L'ESSENTIEL 3

de transport, une Commission fédérale de l'énergie étendue, une obligation de stockage de gaz, le libre choix du fournisseur ainsi qu'un modèle d'entrée et de sortie pour le transport de gaz.

Swissgas rejette en bloc le projet de loi sous sa forme actuelle, car il pourrait engendrer des coûts de réglementation élevés et mettre en danger les principales bases des activités de Swissgas.

La sécurité juridique nécessaire pourrait tout aussi bien être garantie par une réglementation simple des responsabilités dans le cadre de lois existantes. Étant donné que le marché gazier est déjà totalement ouvert et fonctionne globalement bien, il serait bien plus simple de procéder à des optimisations que de mettre sur pied une loi détaillée.

Le Conseil fédéral doit maintenant étudier les différentes prises de position qui lui ont été transmises.

CAP SUR L'ESSENTIEL 4

Planification du réseau Suisse-Europe, H2, etc.

La Suisse et l'UE se sont fixé comme objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. La décarbonisation de l'approvisionnement en gaz est un élément central pour atteindre cet objectif. En effet, même en 2050, le gaz restera indispensable pour couvrir les besoins énergétiques de l'industrie, lors de pics de consommation ainsi que pour la production d'électricité. Le zéro net et le maintien de notre compétitivité ne sont possibles qu'avec des gaz neutres sur le plan climatique.

Le Conseil fédéral a publié fin 2024 la stratégie nationale en matière d'hydrogène, qui était attendue depuis longtemps et qui doit constituer le cadre politique de l'avènement de l'hydrogène en Suisse. La branche gazière suisse se montre active depuis longtemps déjà et a conscience du fait que le passage

Swissgas s'engage en faveur d'un raccordement à la dorsale hydrogène européenne.

à un système énergétique neutre sur le plan climatique requiert une réorientation de l'infrastructure du réseau de gaz actuelle. C'est précisément l'objectif de l'initiative « CH42 : Plan de transformation du réseau pour les gaz renouvelables »: une étroite collaboration entre différents acteurs doit permettre le développement d'un réseau de gaz durable et adapté aux besoins futurs misant sur les gaz renouvelables. Swissgas fournit une contribution active dans le cadre de cette initiative en assurant la coordination entre les exploitants d'installations de gaz naturel à haute pression.

Au niveau européen, Swissgas s'engage en faveur du raccordement de la Suisse à la dorsale hydrogène européenne. Le plan européen prévoit notamment la modernisation du réseau gazier. L'European Network of Network Operators for Hydrogen (ENNOH) a été fondé en 2025 dans le but de renforcer la planification du réseau européen. Conjointement avec Transigas et FluxSwiss, Swissgas a pu négocier un accord bilatéral en vue de défendre de manière optimale à l'échelle européenne les intérêts de l'industrie gazière suisse en lien avec ce sujet d'avenir.

Réseau suisse de gaz naturel à haute pression

Le gazoduc de Transitgas, exploité par la société Transitgas SA dont Swissgas détient 51 % des actions, est l'itinéraire principal d'importation de gaz en Suisse.

Les deux points d'injection nord-ouest situés en Allemagne et en France (respectivement à Wallbach et à Oltingue) ont été mis en place il y a des décennies.

Depuis plusieurs années maintenant, grâce au projet de flux inversé, le gazoduc est équipé au sud d'un point d'injection supplémentaire, situé en Italie (col de Gries). La sécurité d'approvisionnement du réseau suisse de transport a ainsi pu être encore accrue. Plus de 80 % du gaz utilisé en Suisse arrive dans le pays via ces trois points d'injection.

Le facteur à l'origine de la construction de ce gazoduc, mis en service en 1974, est l'approvisionnement de l'Italie. Il constitue aujourd'hui l'un des tronçons de l'itinéraire européen Pays-Bas–Allemagne–Suisse–Italie de transport du gaz.

Depuis 1974, les ventes de gaz n'ont cessé d'augmenter en Suisse, et le gaz est devenu un pilier important de la sécurité d'approvisionnement en énergie dans le pays.

Swissgas détient et exploite un réseau à haute pression mesurant au total 260 km et situé en aval du gazoduc de Transitgas. Les conduites à haute pression de Swissgas transportent le gaz importé depuis le gazoduc de Transitgas jusque dans nos contrées, fournissant ainsi en gaz les sociétés régionales Ganeos, Erdgas Zentralschweiz, mais aussi Gaznat et Gasverbund Mittelland.

Pour maintenir la valeur de ses actifs et garantir le transport du gaz, Swissgas a entamé un projet de prolongation de ses contrats de servitude conclus en 1973-1975 avec les propriétaires fonciers des parcelles sur lesquelles se trouvent ses actifs (conduites et installations). Dans ce cadre, elle prend contact avec 2500 propriétaires pour définir les nouvelles modalités contractuelles avec les communes et les bureaux de registre foncier. Une fois le projet terminé (probablement en

EXPLOITATION TECHNIQUE DU RÉSEAU

2027), la valeur des infrastructures de Swissgas sera garantie pour au moins 25 années supplémentaires.

Nos activités et prestations durant l'année
sous revue

Valoriser les actifs qu'elle détient actuellement en vue de remplir de nouvelles missions (gain d'efficience, développement durable et préparation au futur transport des gaz renouvelables en sont les mots clés) constitue depuis des années un élément de la stratégie de Swissgas.

Preuve du succès de cette stratégie : pas une seule défaillance imprévue n'est survenue sur des tronçons d'importance majeure en termes de transport.

Indicateur clé pour l'exploitation technique du réseau, le taux de disponibilité reste ainsi très élevé.

Il convient de mentionner les résultats toujours excellents au niveau de l'exploitation du réseau, comme le démontrent les indicateurs de performance HSE (Health, Security, Environnement). Il n'y a pas eu d'accident d'exploitation ni de rejets avec une incidence sur l'environnement. Pour continuer d'obtenir d'aussi bons résultats, l'ensemble du personnel de Swissgas travaillant dans le domaine de la gestion des actifs suit régulièrement des formations portant sur des questions de santé et de sécurité au travail.

2025 a été une année chargée en ce qui concerne l'exploitation technique du réseau. Le programme de maintenance a pu être entièrement mené à bien et les mesures de maintenance planifiées (remplacements) ont permis d'améliorer encore la résilience de notre réseau à haute pression.

Nous avons rénové la station de Langenthal sur le gazoduc ouest, réalisé un exercice d'intervention pour vérifier que nous étions capables d'assurer la continuité des activités pendant un black-out, et effectué un contrôle d'intégrité du gazoduc du Rhône par le passage d'un piston instrumenté.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a confirmé l'intégrité des installations de transport par conduites, et donc la sécurité organisationnelle du secteur technique, en octroyant une autorisation générale d'exploitation à Swissgas en 2025. Celle-ci vient compléter les autorisations individuelles déjà obtenues et confirme que Swissgas est une organisation prudente qui satisfait aux strictes exigences de la loi et de l'ordonnance sur les installations de transport par conduites.

Autre point majeur en ce qui concerne l'exploitation technique du réseau : la coordination des exploitants suisses d'installations de gaz naturel à haute pression. En sa qualité de représentante de cette branche, Swissgas assume également des fonctions de conseil dans le domaine des gaz renouvelables et constitue l'interlocutrice privilégiée auprès des autorités compétentes du secteur.

Les tâches de la Confédération en lien avec les installations de transport par conduites sont assumées par l'OFEN ainsi que par l'Association suisse d'inspection technique (ASIT), par le biais de l'Inspection fédérale des pipelines (IFP), l'une de ses unités d'organisation. Les rôles sont clairement répartis entre l'OFEN et l'IFP :

l'OFEN constitue la plus haute autorité de surveillance et d'autorisation, tandis que l'IFP assume la responsabilité des aspects techniques et relatifs aux contrôles.

Sous la houlette de l'OFEN ou de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Swissgas continue de s'associer à des représentants des sociétés régionales au sein de groupes de travail dédiés afin de sans cesse faire évoluer les textes légaux en vigueur et fluidifier les processus en place.

Dans le domaine des gaz renouvelables, l'entreprise s'occupe de la coordination entre les exploitants et constitue à ce titre l'interlocutrice privilégiée des autorités et des associations aux échelons national et international.

Au niveau national, il convient de mentionner la collaboration avec l'OFEN visant à ancrer dans les lois et les ordonnances le futur transport d'hydrogène dans les systèmes à haute pression en Suisse. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative « CH42 : Plan de transformation du réseau pour les gaz renouvelables », Swissgas assume une fonction de coordination nationale pour les exploitants d'installations de gaz naturel à haute pression.

À l'échelon international, Swissgas coopère avec des entreprises et des associations dans les domaines de la normalisation ainsi que de la recherche et du développement afin de s'assurer que les réseaux suisses à haute pression sont eux aussi prêts à transporter de l'hydrogène (« H2 Readiness »).

EXPLOITATION COMMERCIALE DU RÉSEAU

L'accès au réseau en Suisse

Depuis l'entrée en vigueur de la réglementation actuelle en 2020, les clients de gaz ont la possibilité de choisir leur fournisseur. Le marché du gaz en Suisse est de facto libéralisé. En 2025 également, ces prescriptions élaborées par les exploitants helvétiques de réseau à haute pression en collaboration avec des représentants des clients finaux dans le respect du droit des cartels et des directives de la Commission de la concurrence ont servi de base à l'accès au réseau.

Avant l'ouverture totale du marché, cette liberté de choix était la prérogative de gros clients industriels, lesquels bénéficiaient d'une convention de branche entre l'Association Suisse de l'Industrie Gazière et diverses associations de l'industrie. La réglementation actuelle se fonde en grande partie sur ces processus éprouvés, malgré des différences entre les régions en fonction de la zone-bilan.

En Suisse, aucune loi ni réglementation ne régit l'accès au réseau de façon détaillée. Ce dernier est encadré par la loi sur les installations de transport par conduites ainsi que par des

dispositions générales du droit des cartels. La loi sur les installations de transport par conduites, en vigueur depuis 1964, oblige les exploitants de conduites à haute pression à accorder un accès au réseau à des tiers dans les limites des possibilités techniques et des exigences d'une saine exploitation.

Les évolutions géopolitiques et en matière de politique énergétique survenues ces dernières années ont amené les autorités à se focaliser durablement sur le thème de la sécurité d'approvisionnement. Les mesures prises pour garantir l'existence de réserves de gaz suffisantes en hiver ont été maintenues en 2025 et ont exercé une influence sur les conditions-cadres pour les exploitants de réseau et les acteurs du marché.

Nos prestations pendant l'année sous revue

Swissgas est un acteur de premier plan sur le marché gazier helvétique, en particulier en ce qui concerne les importations et la distribution de gaz naturel. L'entreprise exploite les trois principaux points d'injection sur la conduite de transit qui passe par l'Allemagne, la France et l'Italie, à savoir Wallbach, Oltingue

et le col de Gries. Elle s'occupe en outre de commercialiser les capacités de transport sur cette conduite, du point d'injection à la zone de sortie régionale.

Autre mission essentielle remplie par Swissgas : coordonner la planification du transport de gaz de ses clients réseau avec les exploitants de réseau en amont ainsi qu'attribuer les quantités de gaz importées aux transporteurs respectifs. Ce faisant, l'organisation contribue significativement au bon fonctionnement du marché gazier national.

Les redevances perçues par Swissgas pour ses prestations sont réglementées ; elles sont chaque année calculées par Swissgas et contrôlées par le Surveillant des prix.

Swissgas fait constamment en sorte d'optimiser les processus de transport de gaz. Grâce à des technologies modernes

et à des outils numériques, nous améliorons l'efficacité des processus et pouvons ainsi réagir de manière flexible à l'évolution du marché. Une collaboration étroite avec les exploitants de réseau régionaux est particulièrement importante à nos yeux. Ensemble, nous garantissons une parfaite exécution des flux de gaz.

Notre priorité absolue est d'assurer la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. En notre qualité d'exploitant de réseau, nous mettons à disposition l'infrastructure nécessaire et coordonnons de façon précise la planification du transport. Nous contribuons ainsi à ce que le gaz parvienne de manière fiable là où il est nécessaire.

Les négociations avec le Surveillant des prix au sujet du coût moyen pondéré du capital (WACC) se sont achevées avec succès en 2025 : la réglementation actuelle des réseaux de gaz

à haute pression a pu être prolongée de trois ans, avec un WACC inchangé et le maintien de la réserve d'investissement.

L'objectif principal de Swissgas n'est pas de générer un maximum de bénéfices, mais de garantir un approvisionnement sûr de la Suisse en gaz.

Au cours de l'année 2025, Swissgas a importé en tout 19'670 GWh de gaz via les points d'injection de Wallbach, d'Oltingue et du col de Gries sur la conduite de transit, ce qui représente 60 % de la consommation totale du pays. Le volume importé était donc légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Durant l'année sous revue, 3'290 GWh de gaz ont été transportés en flux normal de l'Allemagne vers l'Italie dans le cadre de l'activité de transit. Seules de très faibles quantités ont été acheminées en flux inversé (de l'Italie vers l'Allemagne), si bien que cette voie de transport n'a quasiment joué aucun rôle en 2025.

Point sur la situation au niveau international

Dans l'ensemble, les marchés gaziers mondiaux sont restés plus stables en 2025 qu'au cours des années précédentes.

Des capacités supplémentaires de gaz naturel liquéfié (GNL), notamment aux États-Unis, ont permis d'accroître encore l'offre à l'échelle mondiale et d'améliorer la disponibilité physique du GNL. Ces volumes sont principalement disponibles sur le marché et réagissent aux fluctuations de prix à court terme. Pour l'Europe, cela signifie que les capacités supplémentaires américaines ouvrent des perspectives, mais ne garantissent pas un approvisionnement prioritaire. Les flux de livraison de GNL demeurent flexibles et sont en concurrence directe avec les marchés asiatiques, en particulier lors des pics de demande. Le marché du GNL reste mondial et très concurrentiel, de sorte que les prix réagissent de manière sensible aux événements météorologiques, aux perturbations techniques et aux développements géopolitiques.

Cette dernière est toujours aussi tendue. Les défaillances au niveau des infrastructures ainsi que les perturbations dans l'approvisionnement causées par des guerres, des sabotages ou des interventions politiques ont augmenté ces dernières années. Ces risques montrent à quel point il est important de diversifier les sources d'approvisionnement et de garantir la fiabilité des infrastructures de transport et de stockage.

Point sur la situation en Europe

Grâce à la production nucléaire française et à une situation réjouissante en ce qui concerne l'énergie hydraulique, les prix de gros de l'électricité et du gaz en Europe étaient nettement inférieurs à ceux recensés durant la crise de 2022.

Le marché européen du gaz naturel a poursuivi sa stabilisation en 2025. Sa dépendance vis-à-vis du gaz russe a encore diminué, tandis que le GNL a assumé un rôle majeur dans

l'approvisionnement du Vieux Continent. Aujourd'hui, l'Europe est plus que jamais tributaire du GNL.

Même si des stocks abondants de gaz et une demande globalement modérée ont contribué à la stabilisation du marché, ils ne doivent pas faire oublier les problèmes structurels actuels.

Compte tenu de l'absence d'incitations tarifaires et réglementaires, le degré de remplissage des stocks allemands était inférieur à 80 % au début de l'hiver ; après une période de froid exceptionnelle, il était même proche du seuil minimal, voire inférieur à celui-ci. Les exploitants de centrales de stockage allemands avaient déjà averti cet été que l'approvisionnement serait précaire en cas de forte vague de froid. En raison de la demande modérée, seule une partie des nouvelles capacités d'importation de GNL en Europe, et notamment en Allemagne, ont été exploitées.

Dans le même temps, les flux de transport au sein du réseau gazier européen ont évolué : des régions telles que le

CONTEXTE
EUROPÉEN

sud de l'Allemagne, qui étaient principalement approvisionnées en gaz russe, doivent maintenant compter sur le gaz en provenance du nord et de l'ouest. Ces changements se traduisent par un renforcement des exigences vis-à-vis de l'infrastructure de transport. En cas de forte sollicitation du réseau, un goulet d'étranglement peut survenir dans certaines régions. Les faibles capacités de stockage locales au sud de l'Allemagne ont aggravé encore la situation.

En 2025, les prix du gaz en Allemagne et en France n'ont globalement connu que de faibles fluctuations malgré des différences notables selon les périodes. Ces écarts de prix entre les marchés, qui résultent de problèmes de transport dans certaines régions ainsi que de l'évolution des flux de gaz, montrent que l'infrastructure et la disponibilité du réseau continuent d'exercer une influence directe sur les prix. Tout comme les années précédentes, les prix au Point d'Echange de Gaz PEG étaient inférieurs à ceux au Trading Hub Europe (THE), ce qui a permis de maximiser les importations en provenance de la France. Contrairement à la différence de prix entre le PEG et le Punto di Scambio Virtuale (PSV), l'écart entre le THE et le PSV a parfois été trop faible (il a même été négatif pendant de courtes périodes) pour des transits vers l'Italie.

L'approvisionnement de l'Europe en gaz reste toutefois fortement influencé par les évolutions politiques, notamment en matière de sécurité. L'arrêt du transport de gaz russo-ukrainien ainsi que les tensions persistantes au Proche-Orient ont une nouvelle fois influé sur les risques en lien avec l'approvisionnement. Il est d'autant plus important que l'Europe puisse compter sur des conduites fiables, sur des capacités de stockage suffisantes et sur un réseau opérationnel même dans les situations extrêmes.

Fin avril, une panne d'électricité massive s'est produite en Espagne, au Portugal et dans une moindre mesure en France. Elle a été provoquée par des fluctuations de tension exceptionnelles, lesquelles ont entraîné la mise hors service progressive de plusieurs installations de production. Aux dernières nouvelles, ce black-out s'expliquerait par des problèmes de stabilité de la tension, probablement en raison de l'absence de mise à la terre du système ou d'une puissance réactive insuffisante. Le rapport d'enquête définitif n'a pas encore été publié.

Point sur la situation en Suisse

En 2025, la Suisse n'a jamais couru le risque d'une rupture d'approvisionnement en gaz.

La mise en service du TENP III, au sud de l'Allemagne, a joué un rôle crucial pour la Suisse. Elle a en effet permis de sécuriser l'axe de transport nord-sud, qui est essentiel, et de renforcer encore la sécurité d'approvisionnement en Suisse.

En cas de grave pénurie, le Conseil fédéral peut toujours prendre des mesures échelonnées pour maintenir de manière fiable un approvisionnement réduit. L'accord de solidarité conclu avec l'Allemagne et l'Italie reste un instrument essentiel pour protéger les groupes de consommateurs particulièrement sensibles (clients protégés). En 2025, la collaboration entre les autorités et l'industrie gazière a une nouvelle fois été efficace et ciblée.

Parallèlement à cela, la transformation de l'approvisionnement de la Suisse en gaz se poursuit. Des gaz renouvelables tels que le biogaz et, à l'avenir, l'hydrogène gagnent en importance. Ces éléments essentiels de la stratégie à long terme de l'industrie gazière suisse sont notamment promus activement par Swissgas.

En 2025 également, Swissgas a défendu les intérêts de la Suisse auprès du groupe de coordination régional (ReCo) de l'Association européenne des exploitants de réseaux de gaz (ENTSOG). Les échanges réguliers au sujet des flux de gaz et de l'état des réseaux ainsi que l'accès à des données de marché actuelles contribuent fortement à une identification précoce des risques potentiels pour le réseau gazier européen.

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION

Les membres de la direction de Swissgas siègent au sein de différents organes, associations spécialisées et autorités à l'échelle nationale et internationale. En plus des activités opérationnelles, ils s'engagent activement dans des groupes de projet et de travail en vue d'assurer le développement de l'infrastructure gazière, de garantir la sécurité d'approvisionnement et de défendre les intérêts des exploitants suisses d'installations de gaz naturel à haute pression.

Au cours de l'exercice 2025, la direction a élaboré une nouvelle feuille de route sur la base des principes de propriété et des orientations stratégiques pour les années à venir définis par le conseil d'administration en février 2025. Ces travaux ainsi que la concrétisation de la feuille de route s'effectuent en 2026 sous la direction de la nouvelle directrice générale.

Au niveau opérationnel, l'accent a été mis en 2025 sur le renforcement de la résilience et de la redondance du système de transport sur les plans technique et commercial. Dans le cadre de la réorientation stratégique initiée par les propriétaires, des possibilités d'améliorer encore la rentabilité ont été identifiées de manière ciblée. Ces mesures doivent être mises en œuvre parallèlement à une exploitation et à un développement systématiques des synergies avec les sociétés régionales. L'objectif est de garantir la sécurité d'approvisionnement à long terme ainsi qu'un positionnement solide et durable de Swissgas dans le cadre de son nouveau rôle.

Le renforcement de la cybersécurité constituait un autre aspect important aux yeux de la direction. Face aux menaces croissantes, les mécanismes de protection existants ont été réexaminés et perfectionnés, et des mesures organisationnelles et techniques ont été prévues afin de garantir durablement l'intégrité des systèmes et des données. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'accord de solidarité conclu entre la Suisse,

l'Allemagne et l'Italie dans l'éventualité d'une pénurie de gaz a une nouvelle fois constitué une tâche centrale qui a fait l'objet d'un accompagnement étroit de la part de la direction.

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines également, les structures et les compétences requises ont été examinées et analysées dans l'optique de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

Les travaux menés dans le cadre d'importants projets d'analyse des risques pour la population et pour l'environnement se sont poursuivis. Les enseignements qui en ont été tirés ont permis de définir des mesures supplémentaires pour renforcer l'intégrité et la capacité de résistance de l'infrastructure. La direction a garanti un accompagnement étroit de ces projets ainsi que leur réalisation dans les délais.

Au cours de l'exercice 2025, la gestion des opérations a été stable et fluide dans tous les domaines. L'approvisionnement en gaz naturel a été assuré en tout temps.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2025, six réunions ordinaires du conseil d'administration ont eu lieu, ainsi qu'une séance constitutive qui s'est tenue après l'assemblée générale du mois de juin. Un séminaire du conseil d'administration a par ailleurs été organisé en août 2025 dans le cadre de la nouvelle stratégie de Swissgas.

A l'issue de l'assemblée générale de juin 2025, le conseil d'administration de Swissgas se composait de 12 membres au total, dont le président et trois vice-présidents. Outre les points habituels à l'ordre du jour tels que les comptes annuels, l'inventaire des participations, le budget ou encore le rapport de gestion des risques, le conseil d'administration s'est penché en détail sur la poursuite du processus stratégique, qui s'est achevé avec l'adoption de la nouvelle orientation stratégique et entre désormais dans sa phase de mise en oeuvre.

Lors de la séance de février, le processus de succession du directeur général a été finalisé : la commission du personnel et des nominations a proposé au conseil d'administration de nommer Mme Zippora Segessenmann au poste de directrice générale (CEO) pour succéder à M. Ruedi Rohrbach. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration.

En juin, l'assemblée générale s'est tenue comme habituellement à Berne, avec des invités suisses et étrangers. Arno Bux, CEO de FluxSwiss, président de GIE (Gas Infrastructure Europe) et président jusqu'en 2023 de GLE (Gas LNG Europe), est intervenu en tant qu'orateur invité pour évoquer les évolutions du secteur gazier européen. Des représentants des milieux économiques, politiques et scientifiques figuraient parmi les invités.

CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'agissait de la dernière assemblée générale de Philippe Petitpierre en tant que membre et vice-président du conseil d'administration de Swissgas. Après 21 ans au sein de l'organe, il ne s'est pas présenté à sa réélection. René Bautz, son successeur, a été élu le 24 juin 2025 en tant que nouveau membre et vice-président du conseil d'administration.

Par ailleurs, Laurent Vonmoos (Viteos SA) a été nommé en remplacement de Jacques Mauron (Groupe E) au conseil d'administration de Swissgas.

Les autres membres se sont présentés à leur réélection et ont été confirmés dans leurs fonctions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Président</u> Stephan Marty 6023 Rothenburg	<u>Vice-président</u> Andres Türlér Président du Conseil d'administration, Ganeos AG 8010 Zürich
<u>Vice-président</u> René Bautz Président du Conseil d'administration, Gaznat SA 1800 Vevey (dès le 24 juin 2025)	<u>Membres CA</u> Michael Baumer Conseil Municipal Directeur du département des services industriels 8001 Zurich
<u>Vice-président</u> Thomas A. Ernst Président du Conseil d'administration, Gasverbund Mittelland AG 4144 Arlesheim	Vincent Collignon Directeur exécutif Client, Services Industriels de Genève 1219 Le Lignon
<u>Vice-président</u> Philippe Petitpierre Président et administrateur- délégué, Holdigaz SA 1800 Vevey (jusqu'au 24 juin 2025)	Marco Gabathuler Directeur, Stadtwerk Winterthur 8400 Winterthour
	Markus Küng Responsable du secteur d'activité Réseaux, Industrielle Werke Basel IWB 4002 Bâle

Jacques Mauron Directeur général, Groupe E SA 1763 Granges-Paccot (jusqu'au 24 juin 2025)
Marcel Rindlisbacher Directeur, Regio Energie Solothurn 4502 Soleure
Patrick Rust CEO, ewl energie wasser luzern 6002 Lucerne
Martin Schmid Président, Association Suisse de l'Industrie Gazière 8002 Zurich
Laurent Vonmoos Directeur Energies et produits, Viteos SA 2001 Neuchâtel (dès le 24 juin 2025)

ORGANE
DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers AG,
8050 Zurich

DIRECTION

<u>Direction générale, CEO</u> Ruedi Rohrbach (jusqu'au 30 septembre 2025)
Zippora Segessenmann (depuis le 1 octobre 2025)
<u>Responsable du développement d'entreprise et des services de gestion</u> Christoph Geiger
<u>Responsable gestion du transport</u> Michael Gubler
<u>Responsable gestion des actifs</u> Peter Massny
<u>Responsable finances et services, CFO</u> Pascal Wismer

PARTICIPATION AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX

La participation active au sein d'organisations internationales revêt une importance stratégique essentielle pour Swissgas. Cela lui permet non seulement de nouer et d'entretenir de précieux contacts, mais surtout d'identifier à temps les dernières tendances et évolutions importantes sur le marché. Swissgas est notamment membre des organismes internationaux suivants :

EGIG : Association d'exploitants de réseaux à haute pression pour la maintenance et l'exploitation d'une banque de données sur les accidents du réseau européen de gaz naturel à haute pression.

GIE : Association européenne des exploitants de réseaux à haute pression, d'installations de stockage et de terminaux GNL.

ENTSOG : Association des transporteurs de gaz européens « Transmission System Operators for Gas ».

IGU : Union internationale de l'industrie du gaz naturel.

Marcogaz : Association technique européenne du gaz naturel, activités centrées essentiellement sur la standardisation, la normalisation, la certification, la sécurité des installations, etc.

Global Gas Centre : Plateforme internationale pour l'industrie du gaz naturel.

World Energy Council : WEC Switzerland est membre fondateur et comité national du Conseil mondial de l'énergie, la principale organisation non gouvernementale (ONG) mondiale pour les questions énergétiques.

EASEE-Gas : Objectifs : standardiser les transferts physiques et les échanges commerciaux de gaz naturel.

Cedigaz : Centre d'information international sur le gaz naturel, regroupant tous les échelons de l'industrie du gaz naturel.